

PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 02 DÉCEMBRE 2024

Convocations du 26 novembre 2024

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le deux décembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BERTRAND, Maire.

Étaient présents : M. BERTRAND Jean-Pierre, Mme CAUCHOIS Marie-Line, M. BOY Vincent, M. MAHIEUX Philippe, Mme VERLEYE Catherine, Mme LEVAVASSEUR Françoise, M. DAUFRESNE Adrien, Mme PERTUZON Magalie, Mme BOUST Denise, M. PREVOST Patrice

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme VERLEYE Catherine,

ORDRE DU JOUR :

- Convention de participation prévoyance MNT : avenant augmentation tarifaire
 - Compte-rendu de la réunion COM COM,
 - Compte rendu des Bassins Versants : Travaux des terrains communaux suite aux inondations du 31/07/2024,
 - Compte rendu du SIVOM,
 - Compte rendu du Conseil des Jeunes,
 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public sur l'assainissement collectif et l'eau potable, (Rapport joint à la convocation)
 - Réalisation du Journal « Bulletin Municipal »,
 - Travaux des ponts dans le parc de la commune,
 - Projet des travaux à réaliser sur 2025
- Questions diverses :
- Panneau affichage rue Four à Pain : non visible
 - Point sur le personnel du bureau de la mairie

Le Procès-verbal du 09 septembre 2024, diffusé par mail le 27 novembre 2024 à l'ensemble des conseillers municipaux, a été adopté à l'unanimité mais avec une observation qui a fait l'objet d'un erratum. En effet, Monsieur Mahieux signale que ses remarques n'ont pas été prises en compte, suite à l'envoi initial du 20 septembre. De plus, celui-ci souhaite que le procès-verbal définitif soit envoyé plus tôt avant la réunion de conseil.

Monsieur Bertrand souligne que la secrétaire est actuellement à mi-temps en remplacement de Madame Vendanger et qu'elle occupe une fonction qui n'est pas la sienne habituellement.

Un erratum sera établi pour apporter une rectification sur la question diverse « Dépôt communal de déchet vert ».

CONVENTION DE PARTICIPATION PREVOYANCE MNT : avenant augmentation tarifaire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a adhéré à une convention d'une protection sociale complémentaire, avec le CDG 76, pour les agents de la commune, en cas d'arrêt de travail prolongé.

Au regard, des résultats financiers du groupe MNT qui apparaissent déficitaires, les tarifs évoluent de 5%.

Le Conseil d'administratif du CDG76 a accepté cette augmentation de 5% du taux de cotisation brut par agent à compter du 1^{er} janvier 2025.

Un avenant à la convention d'adhésion sera signé par Monsieur le Maire.

COMPTES-RENDUS DES REUNIONS COMCOM.

- Réunion du 07 octobre 2024

Madame Marie-Line CAUCHOIS effectue les comptes-rendus des deux réunions :

- après délibération, les locaux à usages industriels et commerciaux seront exonérés de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) en 2025. La TEOM s'élève en moyenne à 230€ /an pour un local d'habitation, 150€/an pour un appartement et 236€/an pour une maison.
- Pour information, les déchets d'amiante sont enfouis dans une fosse marmitaine à Tourville la Rivière.
- Le PCAET permet aux collectivités d'aborder les problématiques telles que l'air, énergie, réduction l'émission CO² et amélioration de la qualité de l'air. Il est obligatoire pour les communes de > de 20 000 habitants.
- La participation de la COMCOM au SDE 76 est de 25 659€ comme en 2024.
- Pour les entreprises de > 500 m² et les parkings de > 1500m², l'installation de panneaux photovoltaïque est obligatoire.

- Réunion du 26 novembre 2024

- Un rapport de la cour des comptes concernant la COMCOM de l'année 2017 à 2022, n'a pas relevé d'observations majeures, et a constaté une bonne santé financière.
- La COMCOM donne une subvention de 3 000€ à l'association « Lis-moi une histoire ».

COMPTE RENDU DES BASSINS VERSANTS : Travaux des terrains communaux suite aux inondations du 31/07/2024.

Suite à la réunion du 16 octobre 2024 avec les Bassins Versants concernant les inondations du 31/07/2024, Madame Marie-Line CAUCHOIS informe qu'un fossé et un talus ont été réalisés sur une parcelle communale pour protéger les deux habitations qui ont été impactées rue Bois Aubry.

Monsieur Levavasseur, l'agriculteur qui occupe le terrain communal, a décidé de prendre à sa charge la réparation de la clôture abîmée par les intervenants des Bassins Versants.

Un arrêté de catastrophe naturel a été pris le 23 septembre 2024 concernant la commune. Une information a été effectuée aux personnes concernées.

COMPTE RENDU DU SIVOM DE RY

Madame Denise BOUST présente à l'assemblée le compte-rendu de la réunion du SIVOM de Ry qui s'est réunie le 06 novembre 2024 :

- Statuts/convention : les membres du SIVOM n'ont pas souhaité adhérer à une convention de gestion de la compétence « Bâtiment scolaire » du regroupement pédagogique intercommunal dispersé, comme proposé par la préfecture. Il a été décidé que toutes dépenses liées à la compétence « des bâtiments scolaires » feront l'objet d'un vote lors d'un Conseil syndical. Les nouveaux statuts acteront le changement de siège.
- Garderie du SIVOM : La fréquentation du soir est en hausse par rapport à l'an passé. Un recrutement temporaire d'un troisième agent a été voté pour l'encadrement du soir.
- Inscription des élèves de l'école Beau Rivage à la garderie du SIVOM : les parents de l'école privé Beau Rivage demandent l'inscription de leurs enfants à la garderie du SIVOM. Suite au vote du Conseil Syndical, 3 voix pour et 3 voix contre, le Président prend la décision de faire un essai à partir du 01 janvier 2025 sur un trimestre et une décision sera prise en regard également de la nécessité de recruter ou non du personnel en garderie.
- Adhésion aux missions optionnelles du CDG76
- Point sur le personnel du SIVOM :
 - un recrutement du CDG76 a effectué pour remplacer une ATSEM en accident depuis le 28 octobre 2024.
 - 2 agents du SIVOM ont fait leur demande de retraite sur l'année 2025.
- Garderie mercredi : un sondage est actuellement effectué auprès des familles pour évaluer leurs besoins.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES JEUNES

Madame Françoise LEVAVASSEUR demande que le PV de réunion et les convocations soient envoyés plus tôt aux jeunes pour une meilleure organisation.

Elle souhaite également que les jeunes soient plus impliqués dans l'élaboration et mise en œuvre de leur projet/proposition (exemple illuminations de la mairie).

Quelques jeunes étaient présents et actifs à la Fête du village et aux cérémonies du 11 novembre.

La sortie hockey a été importante pour fédérer l'équipe.

Elle a informé qu'il n'y avait que 3 jeunes présents au dernier CMJ du 05 octobre 2024.

Elle a également fait part d'un manque de dynamisme de plusieurs jeunes qui sont très timides.

Proposition du CMJ :

- Aménagement de l'espace tennis de table
- Entretien du terrain de pétanque
- Organisation d'animation sur l'environnement
- Parcours sportif dans le parc
- Réalisation de déco pour Noël et Pâques (mairie et parc)

La prochaine réunion est prévue le samedi 07 décembre à 15h00. Elle souhaite également que les parents motivent et encouragent leurs enfants.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC SUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET L'EAU POTABLE

Monsieur Vincent BOY commente les documents envoyés par le SIAEPA du Crevon :

- Il y a une diminution de la consommation d'eau,
- Depuis le 01/01/2024, suite au rassemblement des trois syndicats des eaux, les tarifs sont identiques.
- Des prélèvements d'eau ont été effectués sur la commune de Blainville, une pollution a été détectée sur des résidus de pesticide,
- Une réflexion est en cours sur la création d'une station d'épuration entre Blainville et Ry.

Journée Intergénérationnelle

L'organisation du planning de la journée intergénérationnelle :

- Matin de 10h à 12h : Mme Cauchois / Mme Pertuzon / Mme Levavasseur
- Après-midi de 14h à 17h : Mr Daufresne / Mme Verleye / Mme Boust / Mr Prévost ?

REALISATION DU « BULLETIN MUNICIPAL »

Le Bulletin municipal sera distribué fin janvier 2025.

Planning de travail : le 09/12, le 16/12/2024 et 06/01/2025.

TRAVAUX DES PONTS DANS LE PARC DE LA COMMUNE »

Après étude des 2 devis présentés par Monsieur le maire, plusieurs devis seront demandés avant de prendre une décision.

Monsieur le maire propose que David PERRUCHE démonte le petit pont du parc et les Bassins versants interviendront pour la mise en place de 2 buses avec du tout-venant au-dessus.

Monsieur le Maire se renseignera pour une éventuelle subvention.

Le curage du bassin dans le parc de la commune doit se faire début janvier 2025.

PROJET DES TRAVAUX A REALISER SUR 2025

- Pour le budget 2025, les membres du conseil ont demandé de prévoir un budget pour réparer et entretenir les routes communales.
- Grand pont O parc : Monsieur le Maire a proposé de faire d'autres devis.
- Un habillage extérieur du local de David PERRUCHE doit être effectué par ses soins.
- Certains membres du conseil municipal font remarquer qu'il y a urgence à mener une réflexion sur la remise en état ou non des différents bâtiments du parc en fonction des utilisations qui pourraient en être faites.
- Réparation de la couverture de la flèche de l'église.

QUESTIONS DIVERSES :

- Les vœux du maire sont prévus le samedi 11 janvier 2025 à 12h00
- Remplacement de la vitre du panneau d'affichage rue Four à Pain :

Il sera vérifié auprès du fournisseur si le panneau d'affichage est toujours sous garanti.

- Point sur le personnel du bureau de la mairie :

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil un projet de planning qui sera mis en place lors du retour de Christel VENDANGER à temps partiel à compter du 06 janvier 2025.

- Le terrain des déchets verts :

Monsieur Philippe MAHIEUX rappelle qu'une convention doit être établie entre l'agriculteur qui occupe ce terrain communal et la mairie pour que celle-ci reste propriétaire de ce terrain.

- Mise à jour du site de la commune :

Monsieur Philippe MAHIEUX signale que 2 articles du site internet ne sont pas à jour ou obsolètes. Un point sera fait sur l'ensemble du site.

- Chiens errants :

Monsieur Philippe MAHIEUX rappelle aux membres du Conseil que plusieurs chiens ont été vus vagabonder dans le village. Il demande si la commune pourrait acheter un appareil pour badger les puces des animaux afin de pouvoir contacter les maîtres.

- Livraison des composteurs :

Monsieur le Maire explique que les composteurs seront distribués dans le local du parc le mercredi 04/12 et le samedi 07/12 de 10h à 12h. Il demande si des membres du Conseil souhaitent participer à la distribution.

- Fête du village 2025 :

Madame Catherine VERLEYE demande au conseil si, de nouvelles animations pourraient être proposées lors de la fête du village prévue le 29/06/2025 et d'en anticiper plus l'organisation.

- Stagiaire SIVOM :

Monsieur Philippe MAHIEUX demande si le SIVOM accepte des stagiaires. La stagiaire doit faire une demande qui sera étudiée par celui-ci.

- Urbanisme

Monsieur Philippe MAHIEUX s'étonne de l'absence de réunion de la commission d'urbanisme alors que des travaux sont effectués sur des habitations de la commune. Monsieur Vincent BOY a expliqué que l'absence de la secrétaire titulaire a une incidence sur la gestion des dossiers qui est souvent faite en dehors des heures d'ouverture de la mairie, tard le soir. Cela occasionne quelques problèmes que M. BOY promet de corriger.

- Travaux éclairage

Le changement éclairage public en LED (la Butte, Chemin du Prè et Flamanville) qui était prévu en 2024, sera réalisé en 2025 suite à un retard de la livraison du matériel.

La séance est levée à 23h00

Le Maire,
Jean-Pierre BERTRAND

La Secrétaire de séance,
Catherine VERLEYE



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Verleye', written in a cursive style.

